

Avis de l'équipe enseignante :

L'équipe enseignante est plutôt favorable au maintien de la semaine à 4,5 jours. En effet, les élèves sont plus attentifs le matin.

En PS, l'organisation à 4 jours correspondrait plus aux enfants, le mercredi permettant de faire une pause. De plus, en terminant l'école plus tard dans l'après-midi, après la sieste, les élèves pourraient rejoindre la classe chacun à leur rythme.

Proposition de la Mairie :

La Mairie propose donc de maintenir l'organisation de la semaine à 4,5 jours.

Comment la Mairie pense-t-elle organiser le temps de 15h30 à 16h30 ?

- Elle a le souhait de maintenir les TAP.
- Tout le personnel communal serait concerné, à savoir 9 personnes parmi lesquelles l'animateur de l'Espace-Jeunes.
- Si elle en a la possibilité financière, la municipalité privilégiera les intervenants extérieurs qui travaillent avec la Communauté de Communes (découverte sportive, musique, anglais).
- Pour le moment, la Mairie ne sait pas si elle aura le droit ou pas à une subvention. Dans la négative, elle fera le choix de maintenir les TAP.

Est-il possible de mettre en place une aide aux devoirs pour les élèves qui restent jusqu'à 18h30 ?

- Une aide aux devoirs sera mise en place dès le mois de janvier 2018.
- Elle aura lieu : le mercredi après-midi de 14h à 15h et le jeudi de 17h à 18h.
- Cela serait encadré par des intervenants bénévoles.
- A chaque fois, il serait proposé 2 créneaux à suivre de 30 minutes.
- Pour chaque créneau, 10 enfants seront pris en charge.
- Les enfants prioritaires seraient ceux qui sont régulièrement inscrits à la garderie et qui restent en général jusqu'à 18h.
- Une feuille d'inscription sera distribuée.

APC

L'équipe enseignante demande s'il est possible de déplacer le jour des APC au lundi ou au mardi car la fatigue des élèves se fait ressentir le jeudi de 15h30 à 16h30.

La Mairie prend note de cette demande.

Modification des horaires

Il ne semble pas nécessaire de modifier les horaires.

Un allongement de la pause méridienne ne serait pas la solution pour améliorer les services à la cantine. Cela a déjà été étudié en Commission Cantine : les difficultés qu'il peut y avoir ne sont pas liées au temps passé à table mais une question d'organisation.

Résultat du vote pour le maintien de la semaine à 4,5 jours :

	Pour	Contre	Abstention
Parents élus	4	2	
Mairie	2		
DDEN	1		
Enseignants	5	1	
TOTAL	12	3	

Cette décision devrait être validée au prochain conseil municipal du 14 décembre 2017.

Les secrétaires de séance
Mme JOUBERT et Mme LEMIERE-LAUNAY

La directrice de l'école
Mme Laisné